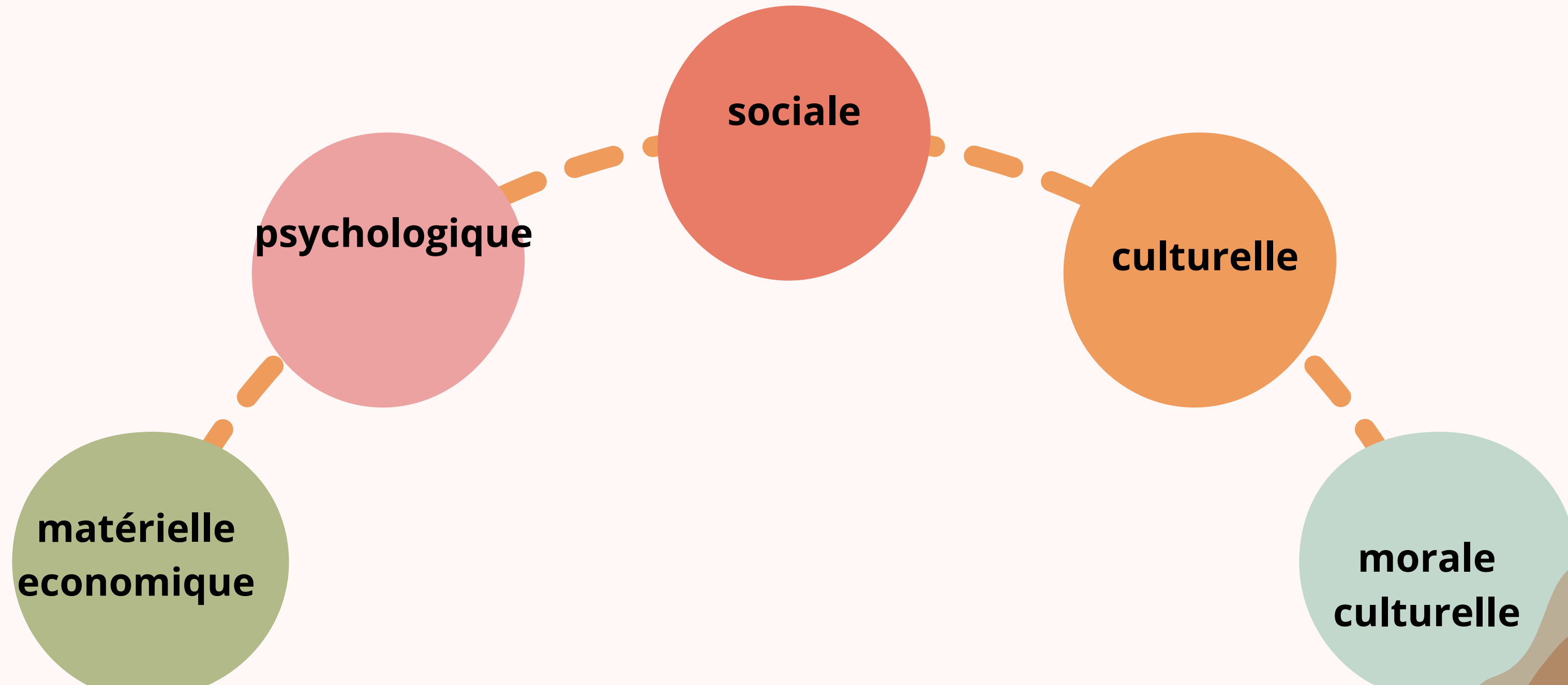


DÉFINITION SELON LE CONSEIL NATIONAL SOUTIEN PARENTALITÉ

la parentalité =

désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent.

Processus multidimensionnel, neutre et évolutif



Les 3 axes de la parentalité

Didier HOUZEL , pédopsychiatre, psychanalyste, 1999

"On ne naît pas parents, on le devient"

L'expérience de la parentalité

Axe subjectif : c'est le processus psychique du « devenir parent »

Niveau interne : l'identité de parent

La pratique de la parentalité

Axe concret : actes ou les tâches concrètes de la vie quotidienne

Niveau externe : l'agir parental

L'exercice de la parentalité

Axe juridique : droits et des devoirs

Niveau intermédiaire : la fonction parentale